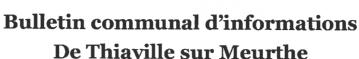
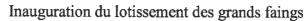
été 2011 N3 476



JUIN 2011





e nouvel entre nous









Téléphone: 03 83 71 41 73

Dépôt légal 328/820

ECHOS DU CONSEIL

Séance du 22 avril 2011

1. Prix du M3 d'eau en 2011

Le Conseil décide de ne pas modifier le prix du M3 d'eau pour l'année 2011 et le **maintient** à 1,63 € Le tarif se décompose par :

- 0,270 €/m3 pour la redevance de pollution Rhin-Meuse,
- 1,360 pour les frais de stérilisation, neutralisation, analyses, énergie électrique et l'entretien du réseau.



2. Prix du m3 d'assainissement en 2011

Le Conseil décide **de ne pas modifier** le prix du m3 d'assainissement pour l'année 2011 et le maintient à 1,63 €.

3. Impôts locaux 2011

Le Conseil décide d'appliquer une hausse de 1,5% sur le taux de l'an passé (à peine le taux de l'inflation). Ce que représente :

- pour la taxe d'habitation : 15,52% recette attendue 67 853 €
- pour la taxe foncière (bâti): 9,02%- recette attendue 27 565 €
- pour la taxe foncière (non bâti) : 26,63 % recette attendue 2 956 €
- pur la CFE (contribution foncière des entreprises) 21,08 % 2593 €

4. Convention d'occupation avec le Conseil Général 54

Une convention d'occupation est signée entre la commune et le conseil général pour la mise en place et le futur entretien d'un sentier pédestre et d'un parking dans le cadre du sentier dit d'interprétation de Thiaville-La Chapelle. Ce sentier longera la rive de la Meurthe.

5 Renouvellement de CDD

La commune procède au renouvellement de CDD (contrats à durée déterminée) pour 2 de ses employées. Ces postes à temps non complet sont prolongés du 28 avril 2011 au 27 avril 2014.

Sont concernés:

- Mme PIERRE Edith, pour une durée de 9 h 30 par semaine pour assurer le ménage de la mairie et autres tâches dans les bâtiments communaux, la mise à disposition des salles et le lavage du linge de l'école.
- Mme SCHIER Béatrice pour une durée du 8 h 00 par semaine pour s'occuper de la propreté de l'école.

Séance du 17 juin 2011

1. <u>Désignation des « grands électeurs » pour l'élection des Sénateurs</u>

Il est procédé à l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs qui se déroulera au mois de septembre.

Délégués:

GEORGES Michel
THIRIET Dominique
POIREL Eric
Suppléants:
CORAZZA Eric
PIERRAT Bernard
BOUDOT Joël



2. <u>Indemnité de conseil</u>

Comme chaque année, le Conseil se prononce sur l'attribution d'une indemnité de conseil au comptable du Trésor. Le montant de celle-ci sera d'un taux de 90 %, ce qui représentait l'an dernier : 322 €.

3. Rapport sur l'eau, l'assainissement et les fontaines

Le rapport sur l'eau, l'assainissement et les fontaines est présenté au Conseil ainsi que la synthèse du contrôle sanitaire pour l'année 2010.

La conclusion est:

Eau d'excellente qualité bactériologique.



L'eau distribuée est restée conforme, en moyenne annuelle, aux exigences de qualité réglementaires sur le plan physico-chimique pour les substances recherchées à l'exception du paramètre conductivité. Compte tenu de son caractère agressif, il est recommandé de consommer cette eau après écoulement de quelques minutes.

4. Subvention pour un élève de la chorale du collège de Baccarat

Une subvention de 15 € est accordée pour un élève Thiavillois de la chorale du collège de Baccarat. En effet un groupe d'élèves a participé en partenariat avec l'inspection Académique à un projet pédagogique qui aboutit à la réalisation d'un CD de 8 chansons mis en vente et lancé le 21 juin à l'occasion de la fête de la musique à Baccarat.



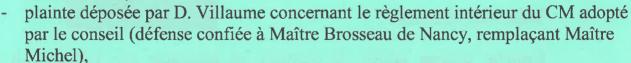
5. Clôture des régies communales de la garderie et de la cantine

Dans le cadre d'une mise à jour des dossiers de régies, il est mis fin aux règles de recettes cantine et garderie du fait de notre adhésion à la communauté des Vallées du Cristal qui assure dorénavant cette compétence.

6. Procédures de défense en cours auprès du TA et du TGI

Le Maire rend compte au conseil des procédures de défense en cours auprès du TA et du TGI en citant les dernières affaires.

- appel du Parquet suivi par la commune sur le jugement concernant l'agression du Maire (délibéré du 27 mai 2011),
- plainte déposée pour le huis clos du Conseil par D. Villaume dont la requête est rejetée par le TA le 17 mai 2011(Tribunal Administratif),



- avis de classement en date du 6 juin 2011 pour une malveillance grave le 19 novembre 2010 sur l'informatique de l'école (plainte contre X). L'avis précise que l'enquête n'a pu trouver des preuves suffisantes, mais qu'en cas d'élément nouveau nous serions informés.

Lors de l'information au Conseil, D. Villaume exhibe le récapitulatif du Maire en prétendant avec véhémence auprès de l'auditoire qu'elle serait victime de pas moins de 16 plaintes de la part du Maire! Tout compte fait il faut constater dans la réalité:

- 6 plaintes du Maire au titre de la commune pour incitation à la haine, diffamations et harcèlement, (les 5 « képis » + l'inscription discriminatoire),



- 19 plaintes en provenance d'au moins un membre du couple V., tant auprès du TA, que de la CADA ou du TGI. Le tout s'ajoutant aux diverses diffamations et autres manipulations. Inutile de se fatiguer pour inventorier au delà de l'espace de notre modeste commune pour identifier là un record dans le harcèlement tous azimuts. Il est navrant de constater encore chez quelques uns de nos concitoyens une certaine complaisance dans l'écoute, ou alors ne serait-ce que de la naïveté!

Enfin un beau et gros mensonge de plus asséné publiquement devant le Conseil municipal de notre commune.

7. <u>Autorisation au Maire de demander des subventions pour travaux</u>

Le conseil décide d'engager des travaux et d'autoriser le Maire à demander des subventions:

- Pour changer des caissons de toiture et des chéneaux à l'école,
- Remplacer les abats sons de l'église,
- Créer un drainage au lotissement rue Gal Paradis et aménager l'évacuation des eaux de ruissellement par un fossé busé rue du Petit Paris,



- Pour une étude d'accessibilité aux personnes handicapées de la salle dite du foyer rural,
- Pour intervenir sur des alimentations en eau potable de deux habitations.

8. <u>Vente de parcelles</u>

Il est décidé de la vente des parcelles ZC 41- ZC 40 et ZC 45 à la société Di Florio de Saint Dié des Vosges, dans le but de réaliser un lotissement à destination de la construction de maisons individuelles.

Ce terrain est d'une contenance totale de 13 738 m2, il recevra 12 parcelles à viabiliser sur un foncier à bâtir de 10 664 m2.

Les parcelles avec des surfaces variant de 793 à 1 106 m2 seront situées à proximité du lotissement Général Paradis.

Le prix de vente convenu est de 65 000 € auquel il convient d'ajouter un peu plus de 270 000 € à la charge du constructeur pour : Une bride de retournement, la chaussée, les réseaux d'eau, d'assainissement en séparatif, l'éclairage public, les trottoirs, l'alimentation en électricité, un bassin de rétention, les frais de géomètre, notaire, etc...Ce qui amène le prix du m2 constructible à 31,41 €, prix moyen pour notre secteur.

9. Choix d'entreprises

La municipalité a fait le choix d'entreprises pour réaliser des travaux. Sont retenues pour :

- L'aménagement de fossés et la mise à niveau d'un accotement chemin de la Hazelle sur une longueur de 1 200 m, l'entreprise Terrassement 54 de Thiaville pour un coût d'investissement de 15 241,82 €

- la rénovation de l'éclairage public au Petit Paris et sur le haut de Fagnoux,

l'entreprise Coste de Magnières pour un coût de 6 764,58 €,

- le changement de volets à la Mairie, l'entreprise Fermoba de Lunéville, pour la somme de 1 596,95 €.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Il n'est pas inutile de rappeler, afin que nul ne l'ignore, les principales dispositions de l'arrêté du Préfet du 15/07/1991, applicable à l'ensemble du département de Meurthe et Moselle et que les habitants de Thiaville sur Meurthe sont tenus de respecter eux aussi :

1) <u>Les bruits gênants</u> pour le voisinage par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif <u>sont interdits</u>.

A titre d'exemple : postes radio, magnétophones, électrophones et assimilés, cris, chants, réparations et réglages de moteur, pétards et jouets bruyants.

- 2) L'utilisation des outils, appareils, de quelque nature qu'ils soient utilisés par des professionnels à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées est interdite entre 20h00 et 7h00 et toute la journée les dimanches et fêtes.
- 3) Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter de troubler la tranquillité du voisinage notamment par les bruits émanant des téléviseurs, appareils Hi-fi et autres, appareils ménagers, de musique, etc...
- 4) <u>Les travaux de bricolage ou de jardinage</u> réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que <u>tondeuses à gazon</u> (et assimilés), <u>tronçonneuses</u>, <u>perceuses</u>, <u>raboteuses ou scies mécaniques</u> ne peuvent être effectués que :
- <u>les jours ouvrables de 8 h00 à 20h00</u>
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Merci de respecter ces dispositions.

ECOLE

1. les effectifs scolaires pour la rentrée de septembre :

Pour la classe maternelle, 27 élèves répartis: TPS 2, PS 7, MS 18.

Pour la classe de cycle 2, 21 élèves répartis: GS 6, CP 10, CE1 5.

Pour la classe de cycle 3, 15 élèves répartis: CE2 9, CM1 3, CM2 3.

Un changement d'enseignante pour le cycle 2, Madame Morcel Katia nous quitte, elle sera remplacée par Melle RENAUD Julie, nous lui souhaitons la bienvenue à Thiaville sur Meurthe.

Un grand merci à Madame Morcel Katia pour ces années passées parmi nous avec nos enfants.

Kermesse de l'école

Le samedi 25 juin, les enseignantes de l'école accompagnées de leurs élèves ont présenté le spectacle de fin d'année aux parents et à leur famille.

Les élèves âgés de 2 ans à 11 ans se sont produits devant une centaine de spectateurs qui étaient venus pour les applaudir. Le spectacle s'est déroulé entrecoupé de sketchs et de chants. Toutes les classes ont pu montrer leur aisance devant ce public très nombreux.

Fin d'après midi les familles se sont retrouvées à l'école pour la kermesse, les enfants ont pu alors évacuer leur stress dans les différents jeux.

De futurs parents sont également venus et ont été agréablement surpris de voir une école aussi bien équipée, tables et chaises ergonomiques, tableau numérique, ordinateurs portables, une salle informatique et une salle des sports.





Vie du village

Décès

De Senones (88) nous apprenons le décès le 07 juin 2011 de Madame NOËL Denise Aimée, elle était née à Thiaville le 03/03/1922 Nos condoléances De Vals-les-Bains (07) nous apprenons le décès le 26 avril 2011 de Madame FOUCAL Paulette, elle était née à Thiaville le 19/01/1918 Nos condoléances



Dans la continuité des jeux inter-villages d'Hablainville, l'OMS et la Municipalité de Baccarat organisent les jeux inter-villages qui se dérouleront à Baccarat le dimanche 21 août 2011 au Parc Michaut.

Une réunion d'information s'est tenue le mercredi 15 juin à 20h30 à la Mairie de Baccarat afin de se voir présenter le déroulement de cette journée. Pour les inscriptions téléphoner chez Mme Edith PIERRE au 03 83 71 44 63

Club de l'Amitié



Changement au club de l'Amitié

La clôture de la saison du Club de l'Amitié a eu lieu le 28 avril.

A cette occasion, Madame Yvette BENOIT, Présidente du Club depuis de nombreuses années, a cédé sa place à Madame Colette JACQUOT, en présence de Michel GEORGES, Maire, Marie Claude HILSELBERGER et Odile LHUILLIER, Conseillères Municipales.

La reprise du club est fixée courant octobre. (la date sera communiquée ultérieurement).Les personnes qui sont intéressées peuvent nous rejoindre

La Municipalité s'associe au Club de l'Amitié pour adresser un grand **merci** à sa Présidente sortante, Mme Yvette BENOIT qui a œuvré pendant de nombreuses années au sein du Club avec beaucoup de fidélité et de dévouement. C'est bien sa santé qui l'oblige à plus de réserve dans ses activités.

Présentation

Je suis Madame Colette JACQUOT, choisie par le club de l'Amitié pour remplacer Madame Yvette BENOIT.

J'invite toutes les personnes jeunes ou moins jeunes en retraite à se joindre à nous, il y aura, jeux de cartes, tarots, et toutes sortes de jeux et en plus tricot, couture ou se reposer.

Je serai très contente d'ouvrir ce club à beaucoup de personnes et aussi à d'autres qui auront des idées nouvelles, ensemble nous réfléchirons pour pouvoir les réaliser.

Je vous ferai parvenir la date de reprise qui se fera début octobre.

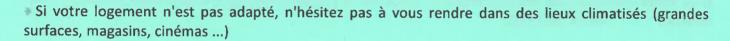
Soyez nombreux à venir nous rejoindre, plus on est nombreux et plus on s'amuse.

Bonnes vacances à tous et à bientôt.

Madame Colette JACQUOT

12 GESTES SALUTAIRES EN CAS DE CANICULE

- Fermez les volets, les rideaux ou les stores des façades exposées au soleil
- La nuit, créez des courants d'air dans votre logement



- Evitez de sortir aux heures chaudes (11h-15h)
- Si vous sortez, porter un chapeau, des vêtements amples et de couleurs claires
- Prenez régulièrement des douches ou des bains frais sans vous sécher
- Buvez entre un litre et demi et deux litres d'eau par jour même si vous n'avez pas soif
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation
- Evitez les boissons à forte teneur en caféine ou très sucrées
- En cas de difficulté à avaler les liquides, consommez des fruits et des crudités
- Mangez normalement même sans faim
- Evitez les activités physiques (sports, jardinage)



S'il fait très chaud et que vous vous posez des questions sur votre santé ou celle d'une personne de votre entourage, consultez votre médecin traitant ou votre pharmacien.

CANICULE: LES SYMPTÔMES QUI DOIVENT VOUS ALERTER

- Grande faiblesse, grande fatigue,
- Etourdissements, vertiges, troubles de la conscience,
- Nausées, vomissements,
- Crampes musculaires,
- Température corporelle élevée,
- Soif,
- Maux de tête.

Si vous êtes en présence d'une personne qui :

- Tient des propos incohérents,
- Perd l'équilibre,
- Perd connaissance, et/ou présente des convulsions.

Il peut s'agir d'un coup de chaleur, n'hésitez pas à appeler le 15

Pour toute d'information complémentaire, contactez le numéro national d'information «Canicule info service» : 08.21.22.23.00

A partir du 1^{er} octobre un nouveau commerce ambulant viendra sur la place de la mairie. Différentes spécialités «'crêpes salées râpées de pommes de terres etc...) vous seront proposées à la vente tous les 15 jours



Rappel

N'oubliez pas, si besoin, qu'il y a à Thiaville deux représentants de l'ADMR de Baccarat, messieurs Daniel Hilselberger et Dominique Thiriet (Téléassistance et aide à domicile).

Ordures ménagères

Avec l'arrivée des nouveaux containers pour vos poubelles la CCVC ne fournit plus les sacs noirs pour celles-ci, par contre les sacs jaunes pour le recyclage sont toujours distribués soit à la déchetterie de la CCVC, soit en mairie aux heures d'ouverture.

Si vous rencontrez des soucis pour le tri des sacs jaunes, le personnel de la déchetterie est à votre disposition pour vous aider lors de votre passage sur leur site, ne pas hésiter à leur demander conseil.

Pour vos objet encombrants le personnel de la déchetterie est pourvu d'un véhicule et d'une remorque, sur simple appel téléphonique à la déchetterie vous prenez rendez vous pour enlever vos encombrant.

bien entendu ce service est payant. Pour plus de renseignements : Tel : 03 83 75 23 31

Communauté de Communes des Vallées du Cristal

DECHETTERIE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HIVER	9h30-11h30		9h30-11h30		9h30-11h30	9h30-11h30
01- 10 / 14 - 03	14h-17h		14h-17h		14h-17h	14h-17h
ETE	9h30-11h30		9h30-11h30		9h30-11h30	9h30-11h30
15 - 03 / 30 - 09	14h-18h		14h-18h		14h-18h	14h-18h

COLLECTE OM (Hebdomadaire) - SACS JAUNES (Tous les 15 jours)

Pour Thiaville le ramassage des sacs jaune se fait les mardis des semaines impaires. Les ordures des poubelles noires sont ramassées tous les mercredis.

INFOS JEUNES

Du harcèlement sur Internet

Le ministère de l'éducation nationale et l'association e-enfance (pour la protection des enfants sur Internet) se sont réunis pour parler des dangers de la toile pour les plus jeunes. Les enfants peuvent aussi rencontrer des problèmes sur Internet. Alors, pour lutter contre ce phénomène, le ministère de l'éducation et e-enfance ont pris de nouvelles mesures. Désormais, si un enfant se fait embêter sur internet (via des réseaux sociaux comme Facebook par exemple), il pourra en parler à son école et celle-ci pourra agir. Les établissements scolaires pourront faire appel à l'association e-enfance qui contactera le site sur lequel se déroule le conflit. Les profils des utilisateurs qui t'embêtent seront alors purement et simplement fermés !

Je suis prudent sur Internet

Lorsque tu utilises Internet, tu peux finir par t'y perdre. Alors, il faut faire un peu attention. Si tu vois qu'un site n'est pas pour toi, ferme la page. Préfère un navigateur dédié aux enfants (comme Potati par exemple) qui te guidera dans tes recherches. Et n'échange pas de messages avec n'importe qui. Comme ça, tu pourras profiter tranquillement de tous les avantages d'Internet, sans les inconvénients!

Des cybers solutions

Potati est un système qui te permet de naviguer sur internet en toute sécurité. Il filtre lui même les sites qui ne sont pas pour toi parce qu'ils sont trop compliqués ou parce qu'ils sont potentiellement dangereux. Et si tu veux envoyer des mails à tes copains, ta famille, ou aux Petits Citoyens tranquillement, sans être embêté par des messages qui ne te sont pas destinés, tu peux utiliser la messagerie pour enfant : mailforkids. Si ces deux solutions te tentent, va voir, avec tes parents les sites : www.potati.com et www.mailforkids.net.

HISTOIRES DRÔLES

Trois hommes et trois femmes voyagent par train.

A la gare, les 3 hommes achètent chacun un billet et réalisent que les 3 femmes n'en achètent qu'un seul.

- Comment allez-vous faire pour voyager avec un seul billet? demande l'un des hommes.
- Regardez et vous verrez, répond une des femmes.

Tout le monde embarque et les 3 hommes prennent chacun un siège pendant que les 3 femmes courent aux toilettes et ferment la porte. Peu après le départ du train, le contrôleur ramasse les tickets. Il frappe à la porte des toilettes et dit:

- Ticket s.v.p.?

La porte s'ouvre légèrement et un bras en sort avec un ticket à la main.

Le conducteur le prend et s'en va. Les 3 hommes ayant vu ce qui était arrivé, trouvent que c'est une brillante idée.

Alors au retour ils décident de faire la même chose afin de sauver un peu d'argent.

A la gare, ils n'achètent donc qu'un seul ticket de retour, mais à leur étonnement.... ils réalisent que les 3 femmes n'en achètent aucun.

Comment allez-vous faire sans aucun ticket? demande l'un des hommes.

- Regardez et vous verrez, leur dit une des dames.

Une fois embarqués, les 3 hommes s'enferment dans une toilette et les 3 femmes dans une autre. Après le départ du train, une des femmes sort de la toilette et frappe à celle ou sont enfermés les hommes.

Ticket s.v.p., dit-elle.

Et on se demande encore pourquoi les hommes pensent qu'ils sont plus intelligents

L'association Arc en Ciel propose pour son centre aéré de juillet les activités suivantes :

THEME: Attractions

THEME: campings

THEME: Nature

THEME: Animaux

Sans oublier sortie piscine, activités sportives, culinaires....

Un grand jeu sera proposé par l'équipe d'animation chaque fin de semaine en fonction du thème et des tranches d'âges.

Le centre de loisirs vous propose Egalement une grande sortie chaque semaine:

- → Fraispertuis
- → Tipiparc
- **→**Nautiland
- → Parc de Sainte Croix



UNE SORTIE PISCINE EST PREVUE UNE FOIS DANS LA SEMAINE!

Déroulement du centre

Le centre se déroulera à l'école de Thiaville sur Meurthe du lundi 04 juillet 2011 au vendredi 29 juillet 2011.

Le centre accueillera des enfants âgés de 3 à 14 ans de 8H00 à 18H00.

Vous pouvez inscrire vos enfants dès maintenant en nous adressant le dossier d'inscription, la fiche sanitaire ainsi que la fiche de renseignements.

TARIFS

Pour un enfant :

- √ 55 € la semaine avec repas
- ✓ 47 € la semaine sans repas

Un tarif dégressif s'appliquera à partir du deuxième enfant d'une même famille soit :

✓ 50 € la semaine avec repas

Une garderie vous est proposée le matin à partir de 7h00 et le soir jusqu'à 19h00 sur simple demande. Tarif 2€ le matin 2€ le soir





ARC EN CIEL

DE THIAVILLE SUR MEURTHE



Inscriptions: Au 03-83-71-44-63 ou 06-08-27-19-49